

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 avril 2014 à 18 h 00

AUJOURD'HUI dix huit avril deux mille quatorze

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 11 avril 2014, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Nicolas BONNET, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Anne FAUROT, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Isabelle PADOVANI, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Guillaume VIMONT

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Edith CANDELIER à François BARRIÈRE, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Scrutateurs : Florent NARANJO, Guillaume VIMONT

Rapport N° 6
**ELECTION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Suite au renouvellement général du Conseil Municipal et conformément aux dispositions de l'article R. 123-7 du Code de l'action sociale et des familles, vous êtes amenés à définir le nombre des représentants du Conseil Municipal appelés à siéger au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, au regard de la proposition faite, étant précisé que le Maire est Président du Droit .

Il convient maintenant de procéder à l'élection de ces représentants dont la désignation se fait en application des dispositions de l'article R123-8 du Code de l'action sociale et des familles, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle selon le système du plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel. Le scrutin est secret.

Chaque conseiller municipal ou groupe de conseillers municipaux peut présenter une liste de candidats même incomplète. Dans cette hypothèse, si le nombre de candidats figurant sur une liste est inférieur au nombre de sièges qui reviennent à celle-ci, le ou les sièges non pourvus le sont par les autres listes.

Les sièges sont attribués aux candidats d'après l'ordre de présentation sur chaque liste.

Si plusieurs listes ont le même reste pour l'attribution du ou des sièges restant à pourvoir, ceux-ci reviennent à la ou aux listes qui ont obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats.

DELIBERATION

Inscrits : 55

Votants : 55

Exprimés : 55 Majorité absolue : 28

Ont obtenu :

- la liste de M. Olivier BIANCHI, Maire : 35 voix
- la liste de M. Jean-Pierre BRENAS : 11 voix
- la liste de M. Alain LAFFONT : 6 voix
- la liste de M. Antoine RECHAGNEUX : 3 voix

Sont élus :

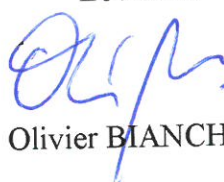
Mme Nicaise JOSEPH, Mme Monique BONNET,
M. Pascal GUITTARD, Mme Dominique ROGUE-SALLARD, Mme Sylviane TARDIEU, Mme
Nadia GUERMIT-MAFFRE, Mme Marianne MAXIMI

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

24 AVR. 2014

Le Maire


Olivier BIANCHI

